
Compte rendu du Conseil d'administration du C.I.A.S. du 23-10-2024

Étaient présents : Patricia MEHENNI, Claudine BEGUINOT, Maye BAUDETTE, Michelle BENARD-LOUIS, Philippe CAPLAT, Jakline MARTINVAL, Charline JOURNÉ-CLIVOT, Françoise MOREAU, Sylvie LEFEVRE, France PIEROT, Liliane MAGNIEZ.

Étaient excusés : Dominique LEVEQUE, Marie-Alain CLAISSE, Maryline LAFOREST, Arnaud JACQUART, Agnès MICHAUT, Betty VAN SANTE, Nathalie COUTIER, Marie-Christine FAURE, Sébastien GRANGÉ, Chantal BERTHELEMY, Dominique CHAUDRÉ, Noëlle CORDARY, Mado GOETZ, Francine GALIMAND, Annick CHAYOUX, Alain MAREIGNER.

Noms et Prénoms des élus ayant donné pouvoir : Maryline LAFOREST représentée par Patricia MEHENNI, Nathalie COUTIER représentée par Françoise MOREAU, Marie-Christine FAURE, représentée par Jakline MARTINVAL, Chantal BERTHELEMY, représentée par France PIEROT, Dominique CHAUDRÉ, représentée par Sylvie LEFEVRE, Noëlle CORDARY, représentée par Maye BAUDETTE, Mado GOETZ, représentée par Liliane MAGNIEZ.

Étaient également présentes : Léonie GAYDU, Directrice – Céline LEBRUN, Secrétaire de Direction.

Le secrétariat a été assuré par : Charline JOURNÉ-CLIVOT

La séance est ouverte à 18h par la Vice-présidente

Membres en exercice : 27	Présents : 11	Votants : 18	Pouvoirs : 7	Excusés : 16
--------------------------	---------------	--------------	--------------	--------------

APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU A L'UNANIMITE

RECRUTEMENT DE DEUX SERVICES CIVIQUES SÉNIORS

Léonie GAYDU explique l'objectif du recrutement de deux services civiques seniors.

L'isolement social des personnes âgées est une réalité qui s'intensifie sur notre territoire et qui s'est aggravée depuis la crise sanitaire. Afin d'apporter une réponse à cet enjeu sociétal, le CIAS recrutera deux services civiques solidarité senior à compter de janvier 2025.

Les objectifs sont de rompre l'isolement et favoriser l'autonomie des personnes, par des interventions prioritairement à domicile, mais aussi en établissement ; d'aider les personnes âgées à bien vieillir ; de promouvoir les métiers du grand âge en favorisant l'insertion des jeunes à travers l'expérience d'un service civique s'inscrivant dans un parcours de découverte des métiers du grand âge. Ainsi, les jeunes recrutés en service civique pourront effectuer des visites de convivialité, faire du lien entre les personnes âgées et les associations du territoire et les actions collectives du CIAS, accompagner aux outils numériques, être force de proposition pour des actions collectives ou des projets comme du portage de livre en partenariat avec les médiathèques du territoire par exemple.

Le CIAS va travailler conjointement avec la Mission Locale pour trouver le « binôme de choc » pour répondre à ces missions.

Adopté à l'unanimité

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ORDRE DES AVOCATS

Comme évoqué lors du dernier conseil d'administration, les permanences des avocats reprendront en janvier 2025, à raison d'une permanence par mois (les 2^{èmes} lundis de chaque mois de 13h30 à 16h30 sauf pendant les mois de juillet et août, soit 10 permanences par an).

Les consultations auront une durée de 20 min chacune de sorte qu'une permanence totalise 5 consultations.

Le CIAS s'engage à verser à l'Ordre des Avocats une somme annuelle de 2 150 €, soit 215 euros par permanence (43 € par consultations).

Il est nécessaire de signer une convention.

Adopté à l'unanimité

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE A UNE ASSOCIATION

L'association Entour'âge Bien vieillir en Champagne, par courrier du 3 octobre 2024 adressé au Président, sollicitait une subvention complémentaire au CIAS, en expliquant qu'il était de plus en plus difficile de faire face à l'augmentation des charges courantes, notamment en ce qui concerne les factures d'énergie.

Patricia MEHENNI propose d'aider l'association avec une subvention complémentaire de 2 000 € comme l'année dernière.

Adopté à l'unanimité

ADHÉSION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DU RISQUE PRÉVOYANCE ET AU CONTRAT COLLECTIF A ADHÉSION OBLIGATOIRE

A compter du 1^{er} janvier 2025, les collectivités sont dans l'obligation de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance de leurs agents.

Lors du conseil d'administration du 13 mars dernier, il a été décidé de donner mandat au centre de gestion de la Marne pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau Départemental en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale.

Et également de lui donner mandat pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

Le Centre de Gestion ayant négocié une convention, il est nécessaire d'y adhérer et de délibérer dans ce sens.

Adopté à l'unanimité

- Elior – Transfert d’activité de la Région Grand-Est à la Société l’Alsacienne de restauration
Par un courrier du 6 septembre 2024, la société Elior nous informait qu’elle transférait ses activités du Grand-Est à la Société l’Alsacienne de Restauration à compter du 1^{er} octobre 2024. Il était nécessaire de signer un avenant relatif à la cession du marché. Cette opération n’a aucune incidence pour le CIAS, les conditions commerciales et l’ensemble des prestations fournies sont maintenues selon les même modalités.

Le Président, selon ses délégations (délibération n° 01-09-2020/10) a signé cet avenant en date du 18/09/2024.

- Information sur l’aide aux transports scolaires
En date du 21 octobre 2024, 57 familles ont sollicité la demande de participation aux transports scolaires pour 74 enfants différents. Montant total des aides = **5 289 €**

(55 enfants bénéficiaient de l’allocation de rentrée scolaire – 2 bénéficiaient de la Prime d’activité – 17 étaient sans conditions de ressources)

En 2023 = 94 familles pour 115 enfants différents – Montant total des aides = **8 118 €**
Les familles peuvent solliciter le service jusque fin 2024.

Une communication va être relancée auprès des familles pour leur rappeler l’existence de ce dispositif.

- Reprise des ateliers tablettes à la bibliothèque de Tours-sur-marne
Les ateliers numériques ont repris début septembre et sont animés tous les mardis après-midi par les travailleurs sociaux du CIAS qui ont été formés avec Emmaüs Connect pour devenir référent numérique. Ces ateliers sont délocalisés à la Bibliothèque de Tours-sur-Marne pour permettre aux habitants de la CC, éloignés d’Aÿ, de pouvoir y participer.

10 habitants de la Communauté de Communes participent à ces ateliers. Chacun bénéficie d’une tablette et d’un forfait internet achetés par le service dans le cadre du don fait par la famille Bollinger.

Le CIAS a utilisé la totalité du don de la famille Bollinger pour les ateliers numériques qui se déroulent depuis 3 ans. Il est évoqué qu’il serait bien de pouvoir continuer cette action sur notre budget mais à plus bas coût. Par exemple, en achetant du matériel reconditionné par le biais d’Emmaüs Connect.

Patricia MEHENNNI remercie l’équipe pour leur implication dans ses ateliers.

- Remerciements des associations
Les associations Vie Libre, Aide Alimentaire Vallée de la Marne, Entour’âge Bien Vieillir en Champagne, AMDR Vallée du Cubry et les Conciliateurs de Justice de la Cour d’Appel de Reims, remercient le Conseil d’administration pour les subventions accordées lors de la séance du 13 juin 2024.

La séance est levée à 19h10